

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/10/2021

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	09	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Préfecture de Mantes la Jolie
Le : 30/10/2021
Et
Publication ou notification du :
30/10/2021

L'an 2021, le 29 Octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de TACOIGNIERES s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice LE BAIL, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et la note explicative de synthèse ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 25/10/2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/10/2021.

Présents : M. LE BAIL Patrice, Maire, CORDIEZ Christine, DESHUMEURS Carmela, GACEMI Agnès, MM : CASTIGLIONE Arnaud, FAURE Patrick, GASTINOIS Ludovic, GOMEZ José, PIERRE Alain

Pouvoirs :

- Amélie BLAVOET a donné pouvoir à Carmela DESHUMEURS
- Céline LEGER a donné pouvoir à Christine CORDIEZ
- France de BERTRAND a donné pouvoir à Alain PIERRE
- Amandine GARRIER a donné pouvoir à Patrice LE BAIL
- Thierry LEVACHER a donné pouvoir à José GOMEZ
- Christophe LECUIR a donné pouvoir à Arnaud CASTIGLIONE

A été nommé secrétaire : Ludovic GASTINOIS

2021-X-30 – ATTRIBUTION DE MARCHE - AGRANDISSEMENT DE LA CANTINE, GARDERIE ET BIBLIOTHEQUE

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché de travaux d'agrandissement de la cantine, garderie et bibliothèque a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants de la commande publique.

Les travaux ont été répartis en 13 lots :

1	Démolition
2	Terrassement, VRD
3	Gros œuvre, maçonnerie
4	Ossature bois, charpente
5	Couverture, zinguerie
6	Menuiseries extérieures
7	Cloisons, plafonds, isolation
8	Plâtrerie, peinture
9	Plomberie, sanitaires
10	Ventilation, chauffage
11	Electricité
12	Carrelage, faïence
13	Métallerie, serrurerie

Un avis d'appel à concurrence a été publié au BOAMP et sur le profil acheteur AWS le 24 août 2021. La date limite de remise des offres était fixée au 20 septembre 2021 à 12H00.

Les offres économiquement les plus avantageuses ont été appréciées en fonction de critères énoncés dans le règlement de consultation : 60% prix, 40% valeur technique (y compris mesures durables et environnementales).

25 plis dématérialisés ont été déposés dans les délais sur la plateforme du profil acheteur.

Au vu du rapport d'analyse des offres et après négociation, la commission d'appels d'offres a déclaré deux lots infructueux, les lots 12 et 13, et a proposé d'attribuer les marchés aux entreprises ayant présenté l'offre économique la mieux disante au vu des critères mentionnés dans le règlement de la consultation, comme suit :

N°	Lot	Entreprise	Montant € HT
1	Démolition	LE CORRE BTP	29.703,24€
2	Terrassement, VRD	LE CORRE BTP	14.551,63€
3	Gros œuvre, maçonnerie	LE CORRE BTP	64.398,04€
4	Ossature bois, charpente	SARL AGC	53.813,75€
5	Couverture, zinguerie	SARMATES SAS	57.422,27€
6	Menuiseries extérieures	JC BACHIMONT	49.114,00€
7	Cloisons, plafonds, isolation	PCS MENUISERIES GARNIER	62.534,46€
8	Plâtrerie, peinture	VIGNOLA	11.116,36€
9	Plomberie, sanitaires	PCS MENUISERIES GARNIER	7.386,00€
10	Ventilation, chauffage	ALAIN ELECTRICITE	39.067,99€
11	Electricité	ALAIN ELECTRICITE	32.055,00€
12	Carrelage, faïence	infructueux	
13	Métallerie, serrurerie	infructueux	

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-29 et L.2122-21,

Vu le Code de la Commande publique, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants,

Vu l'avis de la commission d'Appels d'offres,

Considérant le lancement de la consultation d'un marché de travaux pour l'agrandissement de la cantine, garderie et bibliothèque,

Considérant le dépôt de 25 plis dématérialisés dans le délai mentionné au règlement de consultation,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE

Article 1 :

De déclarer infructueux les lots 12 : Carrelage, faïence et 13 : Métallerie, serrurerie.

Article 2 :

D'attribuer les marchés de travaux d'agrandissement de la cantine, garderie et bibliothèque aux entreprises suivantes pour les montants définis ci-dessous :

N°	Lot	Entreprise	Montant € HT
1	Démolition	LE CORRE BTP	29.703,24€
2	Terrassement, VRD	LE CORRE BTP	14.551,63€
3	Gros œuvre, maçonnerie	LE CORRE BTP	64.398,04€
4	Ossature bois, charpente	SARL AGC	53.813,75€
5	Couverture, zinguerie	SARMATES SAS	57.422,27€
6	Menuiseries extérieures	JC BACHIMONT	49.114,00€
7	Cloisons, plafonds, isolation	PCS MENUISERIES GARNIER	62.534,46€
8	Plâtrerie, peinture	VIGNOLA	11.116,36€
9	Plomberie, sanitaires	PCS MENUISERIES GARNIER	7.386,00€
10	Ventilation, chauffage	ALAIN ELECTRICITE	39.067,99€
11	Electricité	ALAIN ELECTRICITE	32.055,00€

Accusé de réception en Préfecture
078-21780655-2021030-2021-X-30-DE
Date de réception en Préfecture : 30/10/2021

12	Carrelage, faïence	infructueux	
13	Métallerie, serrurerie	infructueux	

Article 3 :

D'autoriser le maire à signer, au nom de la commune de Tacoignières, lesdits marchés avec les entreprises attributaires.

Dit que les crédits nécessaires au règlement de la dépense afférente à la présente délibération sont inscrits au budget 2021.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 29/10/2021
Le Maire
Patrice LE BAIL



A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line with a vertical stroke at the end, resembling a stylized 'L' or 'A'.